

CAP Couvreur



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique - domotique)**
| CAP

CODE RNCP n° 35889

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 15/09/2021

Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa LMB Felletin - Felletin

Métiers

Couvreur

Objectifs de la formation

Maîtriser l'ensemble des techniques et savoir-faire de base pour exercer le métier de couvreur et obtenir la qualification d'ouvrier professionnel. Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il réalise ou répare la toiture dans un but de protection et éventuellement d'amélioration esthétique du bâtiment. Il participe à la préparation et à l'organisation du chantier.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il met en place un échafaudage avec ses protections, prépare la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.), place et fixe les tuiles, ardoises et autres matériaux de couverture, applique des produits de traitement et de protection, réalise les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

Pour les travaux de modification ou de réparation, il associe les matériaux usagés et les matériaux de même nature en tenant compte de leur compatibilité, de la fiabilité de l'ouvrage, de la résistance de l'ensemble.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Langues Vivantes : Anglais
- Education artistique
- EPS

Domaine Professionnel

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'ouvrages courants
- Réalisation d'ouvrages annexes

Poursuite d'études

- CS Zinguerie
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option couverture
- BP Couvreur

Infos pratiques

Pré-requis

Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap
- Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat -(400 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)